

Enquête sur les ressources biologiques

par Fabien Milanovic, Inserm U558, milanovi@cict.fr

Les ressources biologiques, avec les équipements et les technologies qui permettent de les prélever, de les conserver et de les utiliser, recourent un nombre d'enjeux considérables. Les prélèvements d'éléments du corps *humain* (tissus et organes, tumeurs cancéreuses, cellules souches, ADN, ARN, protéines...), mais aussi *animal*, et leur constitution en ressources distribuables et employables dans diverses activités sont inédits dans notre histoire ; les ressources du monde *végétal* renvoient à la biodiversité et à l'environnement ; quant aux ressources *minérales* (avec l'eau et les océans), les bouleversements climatiques et les dynamiques des écosystèmes qui y sont liées donnent lieu à des actions et dispositifs innovants en termes de recension et de collecte (observatoire, suivi de traces, modélisation). Ces ressources, issues des trois règnes, sont employées par de nombreux acteurs dans des pratiques qui ont pour objet de les mieux connaître au sein d'environnements multiples et équipés.

Ce numéro thématique a pour objectif général de mieux cerner les ressources biologiques (leurs figurations et formes d'existence, les territoires où elles circulent) dans les *activités de production de connaissances* où elles sont mobilisées. Ces activités ne se déclinent pas qu'au niveau des acteurs eux-mêmes mais aussi sur le plan de leur encadrement, comme l'illustre la prolifération de travaux à visée normative dans les domaines du droit, de l'éthique, des techniques et des savoir-faire (guidelines des professionnels). Pourtant, peu de recherches *empiriques* ont été réalisées en sciences sociales.

A l'aide d'approches ethnographiques ou de méthodes quantitatives, mobilisées sur des terrains issus des deux hémisphères, les diverses étapes impliquées dans les activités de production de connaissances de ces ressources pourront être documentées : car celles-ci doivent être *collectées, transformées, regroupées et organisées* pour être étudiées ; elles sont aussi l'objet de *régulations* à initier et renouveler selon les connaissances produites et les perspectives d'actions vers lesquelles elles orientent.

A titre d'exemples, les propositions d'article pourront questionner certains aspects liés à la constitution des ressources biologiques comme objet de connaissances: les *formes d'organisation* des activités impliquées (comment la chaîne de "mise en banque du vivant" est-elle configurée ? Les ressources biologiques collectées ? Les dispositifs de traçabilité constitués ? Les usages organisés ?) ; les *espaces* où elles se déroulent (en quoi des agencements sociotechniques distribués entre pays du sud et du nord augurent-ils de nouvelles relations de coopération ? Collecter à l'hôpital, dans un laboratoire de recherche, en milieu associatif, en mer, au pôle nord ou en forêt équatoriale : quelles différences ? Quels circuits des ressources biologiques, avec quelles connexions ?).

D'autant que ces ressources suscitent un regain d'intérêt en ce début de XXI^e siècle, ce qui exacerbe les enjeux de leur régulation. Elles sont l'objet de *politiques institutionnelles* (avec les "centres de ressources biologiques" en France, dans l'Union Européenne, avec l'OCDE) et *gouvernementales* (constitution de "biobanques" à l'échelle de la population d'un pays, réglementation des tests génétiques), et soulèvent des enjeux *marchands* (industries pharmaceutiques, brevetabilité, OGM), *médicaux* (médecine prédictive et personnalisée, pharmacogénomique, thérapies cellulaires) et *écologiques* (maintien de la biodiversité, préservation de l'environnement). Considérant qu'utiliser des ressources biologiques implique de leur attribuer des valeurs et régler leurs usages, de telles évolutions s'inscrivent dans une "biopolitique" qui n'est pas sans engendrer des controverses: quels usages "sécuritaires" de ces ressources (fichage, surveillance)? Quel partage de leur contrôle? Quels devenir de leurs produits (appropriation, utilisation de données par compagnies d'assurance et entreprises, insertion des ressources "naturelles" dans gestion territoriale)?

L'objet de ce numéro est de convoquer des travaux de recherche provenant de diverses disciplines (sociologie, anthropologie, histoire, sciences politiques économie, psychologie cognitive, géographie, droit, gestion, "ethno-écologie"...), pour faire le point sur les

ressources biologiques : les activités de connaissance qu'elles supportent et les innovations qu'elles sont susceptibles d'engendrer dans les pratiques de recherche, de soins, dans notre rapport à l'environnement. Les contributions devront s'appuyer sur des enquêtes empiriques, en détaillant méthodologies et résultats, et/ou proposer, sur un plan théorique, des approches novatrices destinées à fournir des éclairages inédits sur ces territoires encore mal connus. Dans un premier temps, seuls les résumés des articles proposés seront à envoyer au coordinateur du numéro (milanovi@cict.fr). Les auteur(e)s retenu(e)s disposeront d'un délai de deux mois pour envoyer l'article complet, qui fera alors l'objet de la procédure d'évaluation habituelle de la Revue. C'est au terme de ce parcours que seront sélectionnés les articles pour le numéro thématique à paraître dans un délai de 8 à 12 mois à partir de la date de lancement de l'appel à proposition.